

Questions orales

à une étude similaire qu'il avait rendue publique en 1989, l'Institut constate que la pauvreté et ses effets néfastes chez les enfants s'est accentuée.

Le premier ministre reconnaît-il qu'au-delà de ses beaux discours, et ils sont nombreux, la seule chose que son gouvernement a faite a été de contribuer à l'appauvrissement des familles canadiennes, en réduisant substantiellement l'accessibilité et les prestations d'assurance-chômage, ce qui a eu pour effet de refouler des chômeurs et leur famille à l'aide sociale?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): Monsieur le Président, je voudrais profiter de l'occasion pour informer la Chambre que l'un des principaux effets des modifications que nous avons apportées à la Loi sur l'assurance-chômage le printemps dernier a été d'aider 27 000 familles de plus, des familles à faible revenu, grâce au relèvement des prestations d'assurance-chômage.

[Français]

Mme Francine Lalonde (Mercier): Monsieur le Président, il est question de la santé des enfants. Or, ma question est la suivante: Le premier ministre est-il conscient que sa réforme des programmes sociaux, qui vise à réduire les bénéfices de ces programmes en coupant, c'est la seule chose qui est annoncée, se traduira dans les faits par un appauvrissement des familles qui vivent déjà sous le seuil de la pauvreté, dans des conditions très difficiles et dont les enfants subiront aussi les effets néfastes?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): Monsieur le Président, j'ai demandé aux députés d'attendre que nous déposions le document avant de commencer à porter des jugements sur les diverses propositions.

Je puis toutefois dire très clairement au député que le problème des enfants pauvres est au coeur même des préoccupations de notre gouvernement. Il sera traité sérieusement dans le document de discussion. Nous profiterons de cette occasion pour engager les Canadiens d'un bout à l'autre du pays dans un grand débat sur le meilleur moyen à prendre pour mobiliser les ressources afin de régler ce problème avant la fin du siècle.

• (1435)

C'est un engagement que nous avons pris lorsque nous étions dans l'opposition. En tant que gouvernement, nous prenons l'engagement d'inciter les Canadiens à amorcer un débat sérieux sur la solution du problème des enfants pauvres.

Je demanderais à la députée de faire de son mieux, comme membre de son parti, pour contribuer d'une manière constructive et positive au débat.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Jack Frazer (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Monsieur le Président, hier, j'ai demandé des explications au sujet de prati-

ques douteuses observées au ministère de la Défense. L'exemple le plus frappant est l'octroi sans appel d'offres d'un contrat de 327 000 \$ pour des rénovations au bureau du sous-ministre.

Ce chiffre pourrait, en fait, être beaucoup plus élevé. Selon la réponse qu'a donnée le ministère à une demande présentée au titre de la Loi sur l'accès à l'information, on peut supposer que des coûts supplémentaires aient été camouflés en répartissant les factures entre plusieurs services.

Le premier ministre est-il d'accord pour dire qu'il s'agit là d'une pratique inhabituelle? Va-t-il nous préciser le montant total de ces achats? S'il ne dispose pas de ces chiffres pour l'instant, peut-il s'engager à les rendre publics sitôt qu'il les aura?

M. Fred Mifflin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants): Monsieur le Président, cette allégation et cette question découlent du rapport Lagueux, une vérification effectuée au ministère de la Défense nationale en 1992. J'ai été informé à ce sujet et je dois faire rapport à la Chambre.

À la lumière des faits qui m'ont été transmis ce matin, je dois dire que rien ne prouve qu'on ait mal agi dans le cas présent.

M. Jack Frazer (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Monsieur le Président, le rapport Lagueux relève de nombreuses irrégularités qui expliquent l'existence de mauvaises pratiques de gestion au sein du ministère. Les gens du ministère et de l'extérieur sont au courant de ces allégations et n'en apprécient pas les implications.

Pour maintenir le moral des troupes et redonner aux gens confiance dans le système, le secrétaire parlementaire va-t-il s'engager, au nom du gouvernement, à commander une enquête professionnelle indépendante et objective pour régler la question une fois pour toutes?

M. Fred Mifflin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants): Monsieur le Président, si vous acceptez la réponse à ma première question, je regrette de dire que la réponse à la seconde doit de toute évidence être non.

* * *

[Français]

LES CENTRES D'EXCELLENCE POUR LA SANTÉ DES FEMMES

Mme Christiane Gagnon (Québec): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Santé.

Dans le rapport sur la pauvreté, on traite notamment des problèmes de santé que subissent les femmes. Or, la ministre de la Santé a annoncé l'établissement d'un centre d'excellence à plusieurs reprises: lors du discours du Trône, en janvier dernier; lors de la présentation du Budget, en février; en Chambre, le 8 mars; le 16 août à Montréal, devant l'Association médicale canadienne; et en fin de semaine dernière, devant le congrès des gynécologues.

Quand la ministre de la Santé cessera-t-elle d'annoncer pour bientôt la mise sur pied de centres d'excellence et quand comptera-t-elle passer concrètement à l'action?